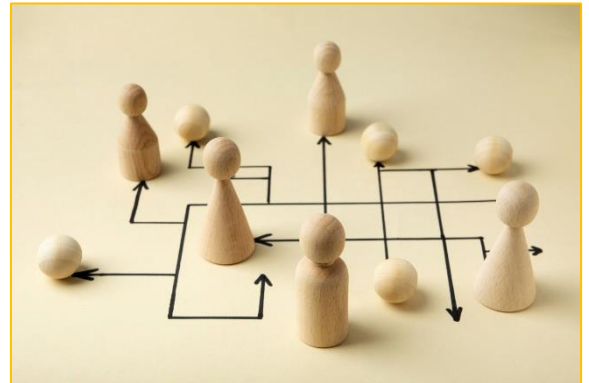


L'accompagnement au changement : Un mythe ?

Les mises en œuvre de l'opération de réduction des effectifs des « cols blancs », le transfert des activités des techniciens du service GAPE ou de la comptabilité sont autant d'exemples traduisant cette triste réalité de suppression d'emplois favorisant un supposé gain financier au détriment du bien-être des salariés. Entre les intentions affichées et les actes concrets, il y a un gouffre. Les annonces de ces transformations sont brutales, sans forcément donner le sens et la vision d'ensemble.

La **CFE-CGC** a immédiatement réagi en faisant savoir à la direction que la méthode employée, déjà utilisée par le passé, est inacceptable.

Les salariés concernés par ces opérations uniquement fondées sur des motivations financières méritent beaucoup plus de considération et de respect.



Pour la **CFE-CGC**, les impondérables d'un accompagnement au changement humain doivent être scrupuleusement appliqués, en incluant :

- Les services médicaux et sociaux afin de prévenir et de gérer les risques psychosociaux engendrés par ces annonces brutales et ces changements organisationnels importants ;
- La mise en place d'entretiens individuels avec la hiérarchie et, si besoin, le HRBP, permettant aux salariés d'exprimer leurs inquiétudes, leurs souhaits et de trouver ensemble des solutions de reclassement satisfaisantes.

Ces demandes sont corroborées par les conclusions des enquêtes « Employee Survey » et « santé mentale » dont la restitution devrait être effectuée prochainement.

Pour la **CFE-CGC**, l'aspect humain doit reprendre sa place au cœur de ces restructurations

Une des valeurs STELLANTIS : « *Nous préservons l'avenir* » c'est-à-dire, prendre soin de nos équipes, de nos collaborateurs, en fédérant avec honnêteté et intégrité nos communautés et en insufflant l'espoir et l'optimisme.

massives. Les femmes et les hommes qui composent et travaillent dans ces services sont des piliers, garant du bon fonctionnement de ces entités. Ils doivent s'adapter au changement et faire preuve d'agilité. La direction leur doit un éclairage sur leur avenir et leur parcours professionnel.

Pour la **CFE-CGC**, le constat est limpide ! La direction ne semble pas prendre en compte les préoccupations légitimes des salariés et balaye d'un revers de la main toutes les belles intentions de rendre l'entreprise plus attractive. A trop vouloir courir après la réduction des coûts, elle risque de compromettre l'avenir de l'entreprise en coupant la branche (des effectifs) sur laquelle elle est assise.

La **CFE-CGC** sera intransigente : la direction doit revenir aux valeurs du groupe tant prônées par nos dirigeants et mettre l'humain au cœur de ses décisions.



CONSTRUIRE LE FUTUR ENSEMBLE !